

Fiche de données de Sécurité

Produit:

ACETONE

Page: 1/8

FDS N°:0008

Version du :2008-07-21

* 1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Identification de la substance ou de la préparation :

Nom du produit: ACETONE

Code du produit: 0008

Emploi de la substance / de la préparation :

Solvants

Solvant des huiles, graisses, résines (vinyliques), laques, vernis, nitrocelluloses, acétylcelluloses, asphalte...

Solvant d'extraction et de cristallisation

Dissolvant

En synthèse organique

Producteur/fournisseur: Société P. BRABANT tel: 03 20 41 28 05

Société CHARBONNEAUX BRABANT tel: 03 26 49 58 70

Société BRABANT CHIMIE tel: 02 38 87 81 75

Société Hauguel GONFREVILLE tel: 02 32 79 55 00

Société Hauguel St OUEN L'AUMONE tel: 01 30 37 00 04

Service chargé des renseignements: Service Sécurité de la Société P. BRABANT
25 route Nationale
59152 TRESSIN
tel: 03 20 41 28 05
Courriel: contact@brabant.fr

Renseignements en cas d'urgence: ORFILA téléphone: 01 45 42 59 59

* 2 Identification des dangers

Principaux dangers: Xi Irritant
F Facilement inflammable

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

R 11 Facilement inflammable.

R 36 Irritant pour les yeux.

R 66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Éléments d'étiquetage SGH : Flamme Danger
2.6/2 - Liquide et vapeurs très inflammables.
Point d'exclamation Attention
3.3/2A - Provoque une sévère irritation des yeux.
3.8/3 - Peut provoquer somnolence et des vertiges.

Prévention: Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.
Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
Se laver soigneusement après manipulation.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Fiche de données de Sécurité

Produit:

ACETONE

Page: 2/8

FDS N°:0008

Version du :2008-07-21

Intervention:	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut respirer confortablement. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin. En cas d'incendie: Utiliser pour l'extinction: CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée.
Stockage:	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
Élimination:	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

3 Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique: No CAS Désignation
67-64-1 acétone

Code(s) d'identification :

No EINECS: 200-662-2

Numéro index: 606-001-00-8

* 4 Premiers secours

Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
Amener les sujets à l'air frais.
Sortir les sujets de la zone dangereuse et les allonger.

Après inhalation: En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
Amener les sujets à l'air frais et les garder au calme.

Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux: Rincer les yeux, pendant 15 minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un ophtalmologiste

Après ingestion: Tourner sur le côté une personne couchée sur le dos, qui est en train de vomir.
Ne pas faire vomir sauf indication contraire du corps médical

Indications destinées au médecin: L'exposition répétée à la plupart des solvants pouvant être à l'origine des troubles neuropsychiques (mémoire,irritabilité),il en sera tenu compte au cours des visites systématiques

Les symptômes suivants peuvent apparaître:
Etourdissement

* 5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction: CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

Fiche de données de Sécurité

Produit:

ACETONE

Page: 3/8

FDS N°:0008

Version du :2008-07-21

Dangers particuliers dus à la substance, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés:

Monoxyde de carbone (CO)

Dioxyde de carbone

Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Ne pas inhale les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

Autres indications : Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

* 6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

Les précautions individuelles: Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Eviter le contact avec la peau et les yeux

Mesures pour la protection de l'environnement:

Eviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans
les nappes d'eau souterraines.

Méthodes de nettoyage/récupération:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable,
kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Assurer une aération suffisante.

Indications supplémentaires:

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter
le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection
personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le
chapitre 13.

* 7 Manipulation et stockage

Manipulation:

Précautions à prendre pour la manipulation:

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Eviter la formation d'aérosols.
En cas de transvasement de quantités plus importantes sans dispositif
d'aspiration, porter un appareil de protection respiratoire.
Ne pas utiliser l'air comprimé pour le transport ou la manipulation du
produit. Transvaser de préférence par pompe ou par gravité
Convoyage pneumatique uniquement avec de l'azote.

Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Des vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Prévoir des sols étanches et résistant aux solvants.
N'utiliser que des emballages spécialement agréés pour la matière/le
produit.

Indications concernant le stockage commun:

Ne pas stocker avec des substances oxydantes ou acides.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Fiche de données de Sécurité

Produit:

ACETONE

Page: 4/8

FDS N°:0008

Version du :2008-07-21

* 8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:
Sans autre indication, voir point 7.

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

67-64-1 ACETONE
VME (France): 1210 mg/m³, 500 ppm
PEL (U.S.A.): 2400 mg/m³, 1000 ppm
REL (U.S.A.): 590 mg/m³, 250 ppm
TLV (U.S.A.): Valeur momentanée: 1782 mg/m³, 750 ppm
Valeur à long terme: 1188 mg/m³, 500 ppm
BEI
AGW (Allemagne): 1200 mg/m³, 500 ppm
2(I);DFG

Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

Equipement de protection individuel:

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Ne pas inhaller les gaz, les vapeurs et les aérosols.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Protection respiratoire: Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

Filtre recommandé pour une utilisation momentanée:

Filtre combiné adéquat par exemple ABEK- P2

Protection des mains:

Gants résistant aux solvants
Contrôler la perméabilité avant chaque nouvelle utilisation du gant.
Des sous-gants ou des produits de protection de la peau au tannin sont nécessaires pour éviter un ramollissement de la peau, causé par la transpiration.

Matériau des gants :

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.
Gants en néoprène

Temps de pénétration du matériau des gants :

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux:

Lunettes de protection hermétiques

Protection du corps:

Vêtements de travail protecteurs

* 9 Propriétés physiques et chimiques

Indications générales. :

Forme: Liquide

Couleur: Incolore

Odeur: Caractéristique

Fiche de données de Sécurité

Produit: ACETONE Page: 5/8
FDS N°:0008 Version du :2008-07-21

..: valeur/gamme unité méthode

Changement d'état :

Point de fusion: 94,7 ° C

Point d'ébullition: 55,8-56,6 ° C

Point d'inflammation: < -18 ° C

Température d'inflammation: 465 ° C

Danger d'explosion: Le produit n'est pas explosif;
toutefois, des mélanges explosifs
vapeur-air peuvent se former.

Limites d'explosion:

Inférieure: 2,6 Vol %

Supérieure: 13,0 Vol %

Pression de vapeur: à 20 ° C 233 hPa

Densité: à 20 ° C 0,79 g/cm³

Solubilité dans/miscibilité avec :

l'eau: Entièrement miscible

Viscosité:

Dynamique: à 25 ° C 32 mPas

* 10 Stabilité et réactivité

Décomposition thermique/conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Substances à éviter: Les bases fortes
Peroxydes (H2O2,Na2O2,K2O)
Acides oxydants et sels (HNO3,MnO4K...)
Oxydes métalliques(CrO3,HgO)
Halogènes: fluor,chlore,brome,iode
Halogénures métalloïdiques

Produits de décomposition dangereux:

Monoxyde de carbone
La combustion génère des oxydes de carbone

* 11 Informations toxicologiques

Toxicité aiguë: Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:
Oral: LD50: 5800 mg/kg (rat)
Dermique: LD50: 20000 mg/kg (rbt)
CL 50 24 heures: 6400 mg/litre (DAPHNIES)
CL 50 24 heures: 8750 mg/litre (POISSONS)
CL 50 48 HEURES: 11300 MG/LITRE (3)

Effet primaire d'irritation:

de la peau: Irrite la peau et les muqueuses.

des yeux: Effet d'irritation.

Fiche de données de Sécurité

Produit: **ACETONE** Page: 6/8
FDS N°:0008 Version du :2008-07-21

Sensibilisation: En cas d'exposition prolongée, possibilité d'un effet de sensibilisation par contact avec la peau.
Toxicité subaiguë à chronique:
Essais:
NOEC 48 HEURES: 3400 MG/LITRE (5)
Résultat:
CE 50 30 MINUTES: 67,4 MG/LITRE (7)
CE 50 30 MINUTES: 67,4 MG/LITRE (BACTERIES)
CE50 24 HEURES: 10000 MG/LITRE (4)

* 12 Informations écologiques

Indications sur l'élimination (persistance et dégradabilité):

Autres indications: Le produit est aisément biodégradable.

Comportement dans les compartiments de l'environnement:

Mobilité et potentiel de bio-accumulation:

Le produit est volatile et demeure dans la phase atmosphérique
Le produit s'évapore rapidement s'il est déversé sur le sol

Autres indications écologiques: Valeur DCO:
1920 MG/G
Valeur DBO5:
1850 MG/G

Indications générales: Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (classification selon liste): peu polluant

* 13 Considérations relatives à l'élimination

Produit:

Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

Emballages non nettoyés:

Recommandation: Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.

Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

* 14 Informations relatives au transport

Transport par terre ADR/RID et RTMDR/RTMDF (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique):

Classe ADR/RID-RTMDR/F (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train):
3 (F1) Liquides inflammables.

Indice Kemler: 33

No ONU: 1090

Groupe d'emballage: II

Etiquette de danger 3 :

Désignation du produit: 1090 ACÉTONE

Code de restriction en tunnels : D1E

Fiche de données de Sécurité

Produit: ACETONE Page: 7/8
FDS N°:0008 Version du :2008-07-21

Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):

Classe IMDG: 3
No ONU: 1090
Label: 3
Groupe d'emballage: II
No EMS: F-E,S-D
Désignation technique exacte: ACETONE

Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:

Classe ICAO/IATA: 3
No ID ONU: 1090
Label: 3
Groupe d'emballage: II
Désignation technique exacte: ACETONE
"Règlement type" de l'ONU: UN1090, ACÉTONE, 3, II

* 15 Informations réglementaires

Marquage selon les directives CEE: Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/les lois respectives nationales. La classification et l'étiquetage ont été réalisés selon les directives européennes 1999/45/CE et 67/548/CEE modifiées et adaptées

Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:

Xi Irritant
F Facilement inflammable

Phrases R: 11 Facilement inflammable.
36 Irritant pour les yeux.
66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Phrases S: 16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
23 Ne pas respirer la vapeur/l'aérosol.
26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
33 Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

Prescriptions nationales:

Indications sur les restrictions de travail:

Article L461-4 du code de la sécurité sociale: déclaration obligatoire d'emploi à la caisse primaire d'assurance maladie et à l'inspection du travail; tableau n°84

Maladies de caractère professionnel:

Articles L461-6 et D461-1 et annexe du code de la sécurité sociale: déclaration médicale de ces affections

Installations classées pour la protection de l'environnement N° 1431 - 1432 - 1433 - 1434

Fiche de données de Sécurité

Produit: ACETONE Page: 8/8
FDS N°:0008 Version du :2008-07-21

Directives techniques air:	Classe Part en % NK 100
Classe de pollution des eaux:	Classe de pollution des eaux 1 (classification selon liste): peu polluant.
Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction :	Voir installations classées pour la protection de l'environnement N°1431 - 1432 - 1433 - 1434

* 16 Autres données

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Pour la France, en cas d'intoxication,appelez le Centre Antipoison(de préférence de votre région)ou le SAMU (15)

Angers: 02 41 48 21 21 - Bordeaux: 05 56 96 40 80

Lille: 0 825 812 822 - Lyon: 04 72 11 69 11

Marseille: 04 91 75 25 25 - Nancy: 03 83 32 36 36

Paris: 01 40 05 48 48 - Rennes: 02 99 59 22 22

Strasbourg:03 88 37 37 37 - Toulouse: 05 61 77 74 47

Service établissant la fiche technique:

Service Sécurité de la Société P. BRABANT

Contact:

Monsieur A. BRABANT

Acronymes et abréviations:

Accord européen sur le transport des marchandises Dangereuses par Route
Reglement internationale concernant le transport des marchandises
dangereuses par chemin de fer

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air
Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organization

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation
Organization" (ICAO)

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of
Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical
Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

. Sources. :

WEKA

CHEMGES

Fournisseurs

International Chemical Safety Cards (fiches internationales de
sécurité chimique)

Guide d'analyse du risque chimique

* Données modifiées par rapport à la version précédente :